

Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier

Le 07 juillet 2022 à 10h, les membres de la CLE du SAGE Haut-Allier se sont réunis à la salle des mariages, à la mairie de Paulhaguet.

Délibération N° 2022-01 *Remplacement d'un membre du collège des élus au bureau*

M. COUPELON, représentant de la CAPEV à la CLE et membre du bureau de la CLE, a démissionné de son mandat de maire fin 2021.

Un nouvel arrêté modificatif de composition de la CLE a été pris par la Préfet de Haute-Loire en date du 09/02/22 où M. Olivier DEPALLE, Maire de Monistrol d'Allier, représente la CAPEV au sein de la CLE.

M. DEPALLE est candidat pour remplacer M. COUPELON au bureau de la CLE.

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

M. DEPALLE est élu à l'unanimité.

La Présidente de la CLE du SAGE du Haut-Allier
Mireille GARDES





SAGE
HAUT-ALLIER

Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier

Le 07 juillet 2022 à 10h, les membres de la CLE du SAGE Haut-Allier se sont réunis à la salle des mariages, à la mairie de Paulhaguet.

Délibération N° 2022-02 *Validation du Bilan d'activité 2021 - Perspectives 2022*

Le bilan d'activité 2021 est présenté et validé à l'unanimité par les membres de la CLE. Il sera transmis à l'ensemble des préfets concernés par la procédure de SAGE ainsi qu'au Président du comité de bassin.

Les perspectives 2022 suivantes sont également adoptées à l'unanimité :

- **Suivi de l'étude HMUC Allier** en partenariat avec le SAGE Allier aval,
- **Suivi de l'étude d'investigation sur les nappes du Devès** pour avancer vers un schéma de gestion des eaux du Devès, en partenariat avec le SAGE Loire amont + recherche de financement pour les années 2-3 et 4
- **Réalisation d'un sentier pédagogique** sur le thème des ressources en eau souterraine (Devès)
- **Suivi et appui au Contrat Territorial du Haut-Allier,**
- **Reconduction des actions de communication et de sensibilisation :**
 - Réalisation d'une plaquette de communication relative au diagnostic de l'étude HMUC Allier,
 - Réalisation d'un film de sensibilisation sur les économies d'eau,
 - Réalisation de journées d'information à destination des élus,
 - Intervention auprès d'étudiants,
 - Information régulière au travers de lettre d'information et du site du SAGE.

La Présidente de la CLE du SAGE du Haut-Allier
Mireille GARDES



SAGE
HAUT-ALLIER

Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier

Le 07 juillet 2022 à 10h, les membres de la CLE du SAGE Haut-Allier se sont réunis à la salle des mariages, à la mairie de Paulhaguet.

Délibération N° 2022-03 *Avis de la CLE sur un projet de remplacement d'ouvrage*

En date du 04 juillet 2022, les services de la DDT de Lozère ont sollicité la cellule d'animation de la CLE du SAGE du Haut-Allier au sujet d'un projet de remplacement d'un ouvrage sur la route départementale 6, au niveau du pont des Estrets.

L'objet de la sollicitation portait sur l'application de la règle n°1 du SAGE : « Encadrer les franchissements de cours d'eau ».

Après présentation des éléments et un rappel de l'énoncé de la règle n°1 du SAGE, l'ensemble des membres de la CLE :

- Considère qu'il y a **remplacement d'ouvrage** lorsque les éléments, avant et après travaux, sont identiques.
- S'accorde à dire que les travaux envisagés modifient en totalité l'ouvrage actuel et que, de fait, l'ouvrage de remplacement peut être assimilé à un nouvel ouvrage.

Les membres de la CLE considèrent donc que la règle n°1 du SAGE du Haut-Allier relative aux franchissements des cours d'eau s'applique dans le présent cas.

La Présidente de la CLE du SAGE du Haut-Allier
Mireille GARDES